

# Parc national des Cévennes

## Objectif 07-1: Concilier les activités de pleine nature et la protection du patrimoine

De nombreux touristes fréquentent le Parc national des Cévennes, et notamment son coeur. Certains, à la recherche de pratiques touristiques « durables » sont conscients de la nécessité de concilier les activités de pleine nature et la protection du patrimoine, en respectant la réglementation dans le coeur de Parc national. La majorité d'entre eux reste cependant peu informée des exigences de protection du patrimoine et des paysages dont ils apprécient la qualité et la tranquillité.

Un développement touristique pour tous, centré sur la découverte des patrimoines, favorise la compréhension et l'appropriation des objectifs de protection ; il permet de partager la responsabilité de la protection entre gestionnaires et touristes.

La découverte de la zone protégée du coeur du Parc national s'organise prioritairement autour de la randonnée non motorisée et des activités de pleine nature peu perturbantes pour les milieux naturels. Dans cet esprit, les partenaires de la charte s'engagent à concentrer leurs moyens sur certains itinéraires d'accès au coeur ou en faveur des paysages remarquables. La signalétique y est harmonisée.

Dans l'espace protégé du coeur du Parc national, la réglementation des activités de pleine nature est l'ultime recours pour éviter les atteintes à l'environnement. Elle ne s'oppose pas au développement touristique, mais elle l'encadre. Quatre pôles touristiques ont été identifiés dans le coeur de Parc national : station de Prat Peyrot et sommet de l'Aigoual, Mas de la Barque, station de Finiels, Etang de Barrandon. Ces pôles ont vocation à se développer en cohérence avec les principes du tourisme durable dans le cadre de plans concertés de développement élaborés par les gestionnaires en partenariat avec l'établissement public du Parc national.

[...]

Page 92 de la Charte PNC

Référence ID de l'article : #2710

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2016-09-22 20:13